

## AUTRES TWEETS JPDM sur la trimétazidine

### 22 avril 2024 – Affaire des 23 Chinois testés positifs et blanchis par l'AMA

1. Dopage – Natation – 23 Chinois positifs à la trimétazidine (TMZ) - un modulateur métabolique dont l'action de boosteur de performance n'a jamais été démontrée – ont été blanchis pour contamination à leur insu sans preuve. Merci l'AMA !
2. Dopage – Cela se passait entre janvier et juin 2021 avant les JO de Tokyo. L'AMA n'a pu enquêter en raison du confinement lié au Covid et de ce fait n'a pu réfuter la possibilité de la contamination. In fine l'AMA n'a pas fait appel et 13 Chinois ont pu participer et scorer aux JO.
3. Dopage – Pour se justifier l'AMA prétend avoir consulté des experts indépendants pour savoir si de faibles doses de TMZ auraient pu avantagez les nageurs. Est-ce un gag ? Aucune étude n'a jamais démontré que la TMZ était efficace sur la perf même à forte dose.
4. Dopage – La TMZ fut inventée en 1964 par un labo français pour traiter l'angine de poitrine. La 1<sup>re</sup> liste rouge date de 1966. La TMZ a été inscrite par l'AMA en 2014 soit 50 ans après sa découverte. Pas très professionnelle pour une agence mondiale peuplée d'experts.
5. Dopage – La TMZ a d'abord été inscrite en liste rouge comme stimulant puis un an plus tard en 2015 comme modulateur métabolique. Passant sans étude d'une suspension modulable (moins de 2 ans) à 4 ans. Tout cela montre bien que l'AMA ignore tout de la TMZ.
6. Dopage – Dans cette histoire, ce qui cloche c'est que *Chinada* (agence antidopage chinoise) révèle à l'AMA avant les Jeux de Tokyo les 23 cas positifs. De révéler cette épidémie ne sera pas bon pour les valeurs du sport. L'AMA étouffe l'affaire.
7. Dopage – La lutte antidopage à la mode AMA c'est le chat qui se mord la queue. La TMZ n'améliore pas les performances – aucune preuve scientifique de son efficacité n'a été publiée - mais comme l'AMA la détecte dans les urines elle l'inscrit dans les substances illicites.
8. Dopage – De 1966 à 2014 dans les différents scandales de dopage, il n'est jamais question de TMZ. En 2014, elle intègre la liste de l'AMA et par cette présence elle conforte les sportifs que le produit serait efficace ; depuis plusieurs cas positifs sont révélés, Russie en tête.

---

### 23 avril 2024

**actu.fr**  
20.04.2024  
Par Laurence Fertin

**Nageurs chinois dopés à la trimétazidine (TMZ) : c'est quoi cette substance interdite ?** Les athlètes chinois et chinoises ont ingéré, "à leur insu", de la trimétazidine. Ce médicament, prescrit pour le cœur, améliore les performances des athlètes de haut niveau. Vers un nouveau scandale de dopage ? À moins de 100 jours des JO de Paris 2024, une enquête publiée ce samedi 20 avril par la chaîne de télévision allemande ARD et le *New York Times* a révélé que **23 nageurs chinois** ont été contrôlés positifs à la trimétazidine en 2021.

1. Trimétazidine (TMZ) - Découverte en 1964 pour traiter l'angine de poitrine. En 1988, cataloguée sans preuve de dopant cérébral. En 2014, l'AMA l'inscrit sur la liste comme stimulant. Un an plus tard, la TMZ change de statut en devenant modulateur métabolique, un produit lourd.
2. Trimétazidine (TMZ) - *In fine*, la TMZ est inefficace sur la performance – aucune étude scientifique validée n'a été publiée et pourtant l'AMA l'inscrit sur la liste des substances illicites. Par ailleurs les cardiologues ne la prescrivent plus pour manque d'effet et risques exagérés.
3. TMZ - De 1964 à 2013, la TMZ n'apparaît dans aucune affaire de dopage ou perquisition. Depuis son interdiction, elle fait l'actualité du dopage : nageur chinois Sun Yang (2014), athlètes paralympiques russes (2014), 23 nageurs chinois (2021), patineuse russe K. Valieva (2022)
4. TMZ – Comble de la dérive – En l'inscrivant sur la liste des illicites, l'AMA crédibilise la substance comme dopante (sans preuve), peut ainsi faire du chiffre et augmenter ses pitoyables statistiques, la détection étant facile même à faible dose.

### 24 avril 2024 – Affaire des 23 nageurs chinois

1. Dopage nageurs chinois – Trimétazidine (TMZ) – Curieusement, dans aucun article relatif à cette affaire, un cardiologue qui serait pourtant l'un des premiers prescripteurs de cette molécule destiné aux patients souffrant d'angine de poitrine (rétrécissement d'une artère coronaire) n'a été interrogé.

2. TMZ – Cette molécule découverte en France en 1964, a été largement distribuée par les laboratoires Servier – connu pour avoir commercialisé le Médiator – sans vraiment convaincre de sa réelle efficacité mais permettant à ce laboratoire d'enranger de substantiels revenus.
3. TMZ – En 1988, catalogué comme dopant cérébral peu efficace, le Vastarel (nom commercial de la trimétazidine) est à ce jour très peu prescrit par les cardiologues : pas de stock dans les officines et même la pharmacie centrale d'un grand hôpital parisien ne la détient pas. Où les sportifs se la procure-telle ?
4. TMZ – Question à l'AMA qui n'a jamais publié une étude scientifique validée sur la trimétazidine à l'effort : comment peut-on imaginer que chez le sportif en pleine santé et a fortiori des nageurs au VO2 important ce médicament agirait sur la performance en maintenant un rythme cardiaque élevé alors que chez un malade – donc forcément plus sensible au boost éventuel du produit - son efficacité est pratiquement nulle ?
5. Dopage – L'USADA et son directeur Travis Tygart mettent en cause l'AMA mais vont-ils enfin exiger de cette instance qu'elle fournit en toute transparence les études scientifiques de ses "nombreux experts" sur des produits inscrits dans la liste rouge ayant fait tomber de nombreux athlètes sans preuve d'amélioration de la performance sportive : trimétazidine, DHEA...

## 26 avril 2024 – Affaire des 23 nageurs Chinois (suite)

1. Dopage – Pour crédibiliser sa gestion de l'épidémie chinoise à la trimétazidine (TMZ), le comité exécutif de l'AMA nomme un procureur suisse indépendant, lui attribue sa feuille de route et certainement sa rémunération pour cette mission. Vous avez dit indépendant ? Pas sûr !
2. Dopage - A partir du moment où l'AMA sélectionne les experts, les scientifiques, les juges, les procureurs et les rétribuent, l'indépendance est un gros mot. Le conflit d'intérêt est aveuglant.
3. Trimétazidine (TMZ) – Si vous ne me croyez pas lorsque j'affirme que la TMZ est inefficace, essayez de solliciter l'AMA pour obtenir l'étude ou sa référence qui démontrent que cette molécule améliore les performances. Vous n'aurez jamais de réponse. L'étude n'existe pas.
4. TMZ – Un vieux produit commercialisé en France en 1964 et qui par l'opération du Saint-Esprit mode AMA, serait devenu en 2014, soit 50 ans plus tard, un produit dopant top niveau alors qu'avant il n'est jamais mentionné dans une affaire de dopage ? Difficile à gober.
5. Dopage - Depuis 2018 où pour la 1<sup>re</sup> fois j'ai dénoncé l'imposture de la présence de la TMZ dans la nomenclature des substances illicites de l'AMA, donc depuis 6 ans, personne ne m'a apporté la controverse en démontrant preuves à l'appui que la TMZ était un produit dopant.
6. Dopage - La vraie question n'est pas de savoir pourquoi les 23 Chinois n'ont pas été sanctionnés par l'AMA mais pourquoi la TMZ, un produit inefficace, figure dans la liste des substances illicites ?

## 12 mai 2024 – Tennis : une joueuse suspendue

1. Dopage – Tennis - Trimétazidine (TMZ) – Nikola Bartunkova, jeune joueuse tchèque de 18 ans, a été contrôlée positive à 2 reprises à la TMZ. Un vieux médicament contre l'angine de poitrine sans aucun effet prouvé sur la performance sportive.
2. Dopage TMZ – Aucune étude scientifique n'a démontré à ce jour le moindre impact de ce médicament datant de 1964. Il est mis dans la liste mais d'autres substances efficaces sur la perf sont ignorées telles la caféine et l'acide acétylsalicylique largement utilisées pour performer.
3. Dopage TMZ – Mettre la TMZ dans la liste rouge a un effet pervers. En raison de cette présence, elle devient pour les sportifs, ipso facto, un produit efficace car pour beaucoup d'entre eux, tout ce qui est interdit est forcément performant.
4. Dopage TMZ – Sous le nom de Vastarel, elle est commercialisée depuis 1964. Jusqu'en 2014 – 50 ans – aucune enquête n'a découvert la présence de TMZ dans les pharmacies des dopés notoires. Depuis son interdiction en 2014, en revanche, les affaires la concernant se multiplient.
5. Dopage TMZ – Le Vastarel donné à des malades du cœur n'est quasiment plus prescrit par aucun cardiologue en raison de sa très modeste efficacité. Pourtant pour les experts de l'AMA ce produit peut en revanche booster les perfs. d'athlètes de haut niveau. Cherchez l'erreur !
6. Dopage TMZ – En résumé, sans étude scientifique validant son effet sur la perf cette substance expose à un contrôle positif donnant droit à 4 ans de suspension avec en prime des dégâts collatéraux au plan mental et une carrière mise en pointillés. Mais l'AMA s'en fout !



## Tennis. Dopage - Positive à la trimétazidine, la jeune Nikola Bartunkova est suspendue

Par Antoine GUILLOU

L'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (ITIA) a sévi sur une jeune joueuse, ce mercredi. Dans un communiqué publié sur son site, l'organisation révèle que la jeune joueuse de 18 ans Nikola Bartunkova est "provisoirement suspendue dans le cadre du Programme antidopage du tennis (TADP)." La Tchèque a été contrôlée positive à la trimétazidine à deux reprises lors des tournois ITF de Trnava (Slovaquie) en février, puis à Maribor (Slovénie) en mars dernier (...). L'ITIA annonçant une suspension "effective à partir du 16 avril 2024.

## 14 septembre 2024 – Déjà quatre affaires

1. Dopage actualité - La trimétazidine (TMZ), médicament inventé en 1964 par le laboratoire français Servier, destiné à traiter l'angine de poitrine (problème cardiaque), peu prescrit par les cardiologues, inefficace comme médicament de la perf., est en passe de devenir la star des éprouvettes.
2. Dopage - La TMZ, inconnue des pharmacies dopantes pendant 50 ans, apparaît en 2014 dans la liste de l'AMA, sans étude prouvant son effet dopant. Depuis 2 ans, les affaires s'enchaînent. Avant les Jeux de Pékin (fév. 2022) K. Valieva, patineuse russe médaillée olympique est testée positive.
3. Dopage – Pour sa défense elle invoque la contamination par le médicament d'un proche parent. Sans succès. Après 2 ans de procédure, durée prolongée liée aux entraves des responsables russes, l'adolescente est suspendue 4 ans par le TAS.
4. Dopage – De même, avant les JO de Paris, le *New York Times* révèle que 23 nageurs chinois positifs à la TMZ en janvier 2021, n'ont pas été sanctionnés et ont pu participer aux JO de Tokyo et scorer. L'AMA sans sourciller accepte la thèse chinoise d'une contamination alimentaire.
5. Dopage – De nombreuses voix se sont élevées devant l'absence de véritable enquête par l'AMA. Cette dernière pour se disculper de toute faute nomme un procureur suisse "indépendant" qui, sans se déplacer en Chine, va compulser les rapports et décréter l'AMA irréprochable.

franceinfo /AFP  
13.09.2024

Dopage : un rapport final indépendant conclut que l'AMA a bien géré l'affaire des 23 nageurs chinois contrôlés positifs à la trimétazidine

Ce rapport, publié jeudi par un procureur indépendant, observe toutefois que les règles de l'Agence mondiale antidopage (AMA) pourraient être renforcées.

L'Agence mondiale antidopage (AMA) n'a pas favorisé la Chine dans l'affaire des 23 nageurs chinois contrôlés positifs mais non sanctionnés avant les Jeux de Tokyo en 2021. C'est ce que confirme le procureur indépendant missionné par l'instance (...) "Les informations contenues dans le dossier montrent que l'AMA a fait son travail de manière autonome, indépendante et professionnelle, et qu'il n'y a pas de preuve du contraire", a déclaré le procureur suisse Eric Cottier. Ce rapport final exoneré donc l'AMA dans cette affaire alors que l'Usada, l'agence antidopage des Etats-Unis, l'accuse depuis le début de l'avoir étouffée.

6. Dopage – L'Usada (agence antidopage des USA), accuse l'Instance mondiale d'avoir étouffé cette affaire de contamination accidentelle, suspicion renforcée par la nomination et la rétribution par l'AMA elle-même de cet expert "indépendant".
7. Dopage – Mais aussi le cycliste paralympique Th. Peyrotin-Dantet, médaillé d'or à Paris contaminé avant les JO par la TMZ via un médicament, le Daflon (tonique veineux), lui aussi du labo Servier. L'examen capillaire et des comprimés en cause a permis d'innocenter l'athlète.
8. Dopage – Reste que la TMZ n'a pas fini de faire parler d'elle vu qu'aucune étude à ce jour n'a démontré qu'elle avait un impact sur l'énergétique corporelle ni sur le mental pas plus que la moindre aptitude à masquer d'autres produits.
9. Dopage – En revanche, les médicaments du labo Servier posent problème. Le Médiator et l'Isoméride, pour risques graves sur la santé, ont été retirés du marché. La TMZ (Vastarel) plombe les sportifs et pour finir le Daflon, malgré X contrôles, se trouve contaminé par la TMZ.
10. Dopage – Que des compléments alimentaires soient possiblement contaminés est dû à leur réglementation plus laxiste que pour les médicaments. En revanche, ces derniers subissent des vérifications très pointues. Visiblement, un lot de Daflon du laboratoire Servier est passé à travers.